EVASPORTB

EVASPORTN

EVASPORTJ

Utilisation

Comme protection contre les risques mécaniques: projections de solides, d'éclats, de particules, chocs... Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc. Protection contre les UV.

Caractéristiques techniques

- **Type:** lunettes de protection à branches réglables.
- **Traitement:** Protection anti-UV. Traitement anti-rayures.
- **Oculaire:** Epaisseur 2.00 mm. Polycarbonate incolore.
- **Monture et branches :** polyamide.
- **Vis:** Nickel.
- **Monture coloris:** bleu.....**EVASPORTB**
  noir.....**EVASPORTN**
  noir antibuée.....**EVASPORTNAB**
  jaune et noir.....**EVASPORTJ**
- **Dimensions:** (largeur) 150 mm x (hauteur) 55 mm.
  (entre les deux branches) 100 mm +/- 10 mm.
- **Poids:** 34 grammes.
- **Conditionnement:**
  - carton de 100 paires.
  - boîte de 10 paires (minimum de commande).
  - chaque paire sous sachet individuel.

En savoir plus sur **www.singer.fr**

Principaux atouts

- Lunettes à branches réglables (4 positions) pour un parfait maintien de l'équipement et une meilleure protection.
- Coques latérales de protection.
- Écran d'une pièce, vision panoramique.
- Pont nasal confortable.
- Branches perforées pour accès cordelette.

Conformité

Cet équipement a été testé suivant les normes européennes
EN166: 2001, protection individuelle de l'oeil, spécification,
EN170: 2002, protection individuelle de l'oeil, filtres pour l'ultra-violet,
Il est conforme à la Directive Européenne **89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle.
Attestation d'examen CE de type **n°CE 68675** délivrée par **BSI** (Royaume-Uni), organisme notifié **n°0086.**

Protection mécanique **(EN166)**	Symbole **FT**	Protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.34. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique **(EN166)**	Symbole **1**	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon **(EN170)**	Symbole **2-1.2 ou 2C-1.2**	Perception des couleurs : peut être altérée. (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B[b)]. Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les «lumières noires»., les lampes actiniques et germicides. [b)] U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **Secureva®**

secureva®

SINGER

Edition LS 08.04.2013 Crédit photo(s): Fotolia, Singer